

Rennes Centre - Rennes Actu

À l'écocentre, on apprend à composter

Jusqu'à juin, Rennes métropole et ses partenaires organisent des formations sur le compostage. Une occasion d'apprendre aux habitants les rudiments de cette méthode un peu technique.

L'initiative

« **On se rend compte que beaucoup de déchets inutiles arrivent en déchetterie. Cela pourrait être évité si les gens étaient mieux informés** », lance Cathy Le Coz, technicienne prévention des déchets organiques, à Rennes métropole. La communauté de communes est partie de ce constat. Depuis mars et jusqu'à juin, à raison d'une demi-journée par mois, elle propose, en collaboration avec l'entreprise Eisenia, des formations au compostage, à l'éco-centre de la Taupinais. Une initiative qui s'inscrit dans le cadre du projet européen Miniwaste.

Le but ? Trouver des outils pour réduire les déchets organiques à la source. Les formations s'adressent aussi bien aux habitants de pavillon que d'immeuble. Cinq modules sont proposés, en fonction du niveau des participants. La première aire de

compostage a vu le jour à Rennes en 2006. Depuis, Rennes métropole s'investit pour éduquer les citoyens.

« **Il y a une prise de conscience véritable de la part des habitants. Mais ils manquent souvent de connaissance sur le compostage** », explique Laurence Galon, responsable du projet Miniwaste.

« Des habitants vertueux »

Exemples. Oui, un tas de compost doit être composé de déchets humides et secs pour équilibrer l'azote et le carbone. Non, il ne dégage pas forcément de mauvaises odeurs : il suffit de brasser régulièrement. Les jardiniers en herbe ne sont pas les seuls concernés. On peut aussi utiliser le compostage en immeuble, pour les plantes d'intérieur.

Des habitants volontaires et concernés ? Jean-Louis Merrien, vice-président délégué à la collecte, au traitement et à la prévention des

déchets à Rennes métropole, soutient cette idée. « **En 2010, les habitants de l'agglomération ont produit 470 kg de déchets, soit 124 de moins que la moyenne nationale. Pas de doute, les Rennais sont vertueux.** » Selon l'élu, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères va nettement diminuer en 2011 : « **La population augmente et, dans les mêmes temps, les habitants réduisent leurs déchets. Du coup, on optimise le tri. Et c'est bénéfique pour tout le monde.** »

Inscriptions et renseignements au n° vert de Rennes métropole au 08 00 01 14 31 du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

Anne-Laure LE JAN.

| | |
|---|--|
| Tous droits réservés : Ouest-France | |
| 703725647210F70040790F921D0691899F94B185531076D19880CFB | |

[Retour Sommaire](#)